

Alençon

Alençon : le comptable des lycées bientôt renvoyé ?

OUEST-FRANCE.FR | mercredi 14 mars 2018

427 mots

Basé au lycée Alain depuis 2016, le comptable soupçonné de harcèlement moral sur plusieurs collègues était aussi en charge de deux autres lycées et six collèges des environs. - Crédit Igor Bonnet

Aussi en charge de plusieurs collèges des environs, le fonctionnaire est soupçonné de harcèlement moral sur plusieurs collègues. Son sort est désormais entre les mains du ministre de l'Éducation.

Un fonctionnaire de l'Éducation Nationale licencié. La sanction est assez rare pour être soulignée. C'est pourtant la menace bien réelle qui pèse, depuis le 16 janvier, sur les épaules d'un comptable en charge de neuf établissements scolaires (six collèges et trois lycées) des environs.

Il y a un mois et demi, la commission administrative paritaire académique (Capa) réunie à Caen, en effet, requis la plus lourde des sanctions contre cet agent comptable basé au lycée Alain et soupçonné de harcèlement moral sur plusieurs collègues de cet établissement et d'ailleurs.

« De toute ma vie professionnelle, je n'ai jamais vu une demande d'une telle gravité, concède un proviseur sous couvert d'anonymat. Sauf dans quelques cas rares liés à des affaires de mœurs. »

C'est désormais au ministre de l'Éducation nationale de statuer sur le sort du fonctionnaire provisoirement suspendu de ses fonctions depuis le 25 septembre 2017.

« Partout où il est passé, il y a eu de la souffrance »

L'affaire a officiellement commencé le 8 juin 2017, lorsqu'au cours d'un comité d'hygiène et sécurité, des syndicalistes signalent au recteur des cas de souffrance au travail dans un lycée alençonnais.

Deux semaines plus tard, François Ferrette, secrétaire académique du syndicat des personnels administratifs et techniques de l'académie de Caen (Snasub - FSU), organise une réunion avec des représentants de différents établissements scolaires.

Les langues se délient. Nombre d'entre eux disent rencontrer des problèmes relationnels avec le comptable. Si bien que neuf chefs d'établissements écrivent au rectorat, en mars, pour faire part de leurs inquiétudes face aux méthodes de cet homme.

« Ils évoquaient des risques psychosociaux pour les équipes, relatait, le 9 janvier dans nos colonnes, François Ferrette. Je me suis aperçu que partout où il est passé, il y a eu de la souffrance. Des collègues qui ne se sont jamais rencontrés rapportaient les mêmes faits. »

Humiliation, propos déplacés, moqueries... Deux salariés du lycée Alain auraient même demandé leur mutation pour fuir ce harcèlement.

En septembre 2017, la direction académique a décidé d'ouvrir une enquête. Une quarantaine d'employés d'établissements normands (Alençon, Condé-sur-Noireau, L'Aigle, Évreux...) ont été interrogés.

On ignore si certains des plaignants ou des victimes présumés ont poussé la porte d'un poste de police pour porter plainte.

Igor BONNET.